Traçabilité proAction® 101

Afin de garantir une identification ininterrompue des animaux, de faciliter la vérification par toutes les agences de services et de respecter les critères d'identification des animaux laitiers pour la traçabilité des bovins, il est important de remplacer rapidement les étiquettes perdues.

Si une étiquette est perdue, les étiquettes restantes continuent de permettre l'identification officielle de l'animal jusqu'à réception de l'étiquette de remplacement. Le double étiquetage est la norme pour les bovins laitiers. En tant que propriétaire, vous êtes donc responsable de commander et de replacer rapidement la ou les étiquettes manquantes sur les animaux.

Que faire si mon animal laitier a perdu une de ses étiquettes officielles? (INBL ou ATQ)

Il faut commander une étiquette de remplacement auprès d'INBL ou d'ATQ (au Québec); cette étiquette devra porter le même numéro que l'étiquette restante. N'oubliez pas d'indiquer quelle est l'étiquette dont vous avez besoin, panneau de l'étiquette ou étiquette-bouton IDOR. Quand vous recevez l'étiquette, vérifiez que le numéro de l'étiquette de remplacement correspond bien au numéro d'origine et mettez-la immédiatement à l'oreille de votre animal. Si le trou de l'étiquette précédente est élargi ou se situe trop à l'extérieur de l'oreille, appliquez alors l'étiquette de remplacement à un nouvel endroit. **à des fins de sécurité, il est recommandé d'attacher une étiquette générique, une photo ou un croquis jusqu'à ce que l'étiquette de remplacement soit replacée à l'oreille de l'animal.*

Que faire si mon animal laitier a perdu ses deux étiquettes officielles? (INBL ou ATQ)

Scénario n°1 : Les deux étiquettes sont cassées, retirées ou manquantes et vous connaissez le numéro d'identification unique de l'animal parce que vous avez un croquis, une photo ou bien une étiquette générique à des fins de sécurité d'identification.

Commandez un jeu d'étiquettes de remplacement, une nouvelle étiquette à panneau et une étiquette électronique IDOR chez INBL ou ATQ (au Québec) avec le numéro d'identification unique d'origine de l'animal. Quand vous recevez les étiquettes, vérifiez que les numéros des étiquettes de remplacement correspondent bien au numéro original et insérez-les immédiatement à l'oreille de l'animal. Dans ce scénario, l'identification de l'animal reste la même et son historique est maintenu.

Scénario n°2 : L'animal a perdu ses deux étiquettes et vous ne connaissez pas le numéro unique d'identification de l'animal.

Dans ce cas de figure, vous pouvez identifier à nouveau l'animal avec un nouveau jeu d'étiquettes que vous avez en stock ou bien en commandant un nouveau jeu chez INBL ou ATQ (au Québec).

Je dois déplacer l'animal et je n'ai pas le temps d'attendre la ou les étiquettes de remplacement, que faire?

Il faut identifier à nouveau l'animal. Vous pouvez utiliser un nouveau jeu d'étiquettes que vous avez en stock ou bien commander de nouvelles étiquettes chez INBL ou ATQ (au Québec) et rapporter ces nouveaux numéros à la base de données nationale de la traçabilité en guise de référence croisée. Afin de permettre la référence croisée d'un numéro d'identification d'un animal, il faut rapporter les deux numéros, l'ancien et le nouveau, ainsi que la date de ré-identification à la base de données nationale de la traçabilité et à l'association de race où sont enregistrés les animaux. Ainsi, l'historique de l'animal reste actif, même si son numéro d'identification unique a changé.

Si les étiquettes INBL sont perdues du fait de l'usure normale, elles sont remplacées gracieusement dans le cadre du programme. Les producteurs du Québec doivent contacter l'ATQ pour se procurer des étiquettes de remplacement ATQ. Toutes les étiquettes de remplacement porteront le numéro original à vie de l'animal.

Les animaux laitiers correctement étiquetés peuvent quitter la ferme en tout temps.

Pour commander vos jeux d'étiquettes ou vos étiquettes de remplacement :

Producteurs du Québec : ATQ – 1 866 270-4319 ou sur www.atq.ca

Elsewhere in Canada: NLID – 1-877-771-6543; online through your Holstein web account; or nlidorder@holstein.ca

Traçabilité proAction® 101

RENDEZ-VOUS SUR WWW.HOSLTEIN.CA POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

HolsteinCanada @HolsteinCanada